



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### ■ LABEL / La CCI de la Moselle labellisée par CCI Entreprendre en France

Les Chambres de Commerce et d'Industrie de France ont mis en place **un dispositif d'appui et d'accompagnement** des créateurs et repreneurs d'entreprises, appelé CCI-Entreprendre en France, dont la CCI de la Moselle fait partie **depuis janvier 2008**. Afin d'accompagner les entrepreneurs dans leurs démarches, ce réseau propose une offre complète de services : informations, étude du projet, démarches administratives, aide aux formalités, formations, suivi de l'entreprise.

Pour garantir la qualité de ces services, CCI Entreprendre en France s'est engagée dans **une démarche de labellisation des CCI** afin de garantir la qualité des dispositifs d'accueil et d'accompagnement des créateurs/repreneurs. De ce fait, la Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de la Moselle a saisi l'opportunité, et c'est **le 12 janvier 2010 qu'elle a obtenu le précieux label**, qui comprend 10 engagements et 61 pratiques à respecter.

*« La CCI de la Moselle, la première en Lorraine, s'est vue attribuer ce label d'excellence qui atteste du professionnalisme de notre CCI, de nos collaborateurs et de l'offre de services que nous proposons aux entrepreneurs »,* remarque Philippe Guillaume, Président de la CCI de la Moselle.

Contact presse :

Xaviéra BERARD - Service Communication CCIM

Tél. : 03 87 52 31 74 - Fax : 03 87 52 31 91 - Email : [xberard@moselle.cci.fr](mailto:xberard@moselle.cci.fr)

Consultez nos communiqués de presse sur <http://www.moselle.cci.fr/presse.php3>